

I – GENERALITES

Afin de préparer de la manière la plus efficace possible le DCG, l'Institut Supérieur d'Etudes Comptables (ISEC) a mis en place, pour les étudiants venant du baccalauréat, le Diplôme Comptable Universitaire (DCU).

C'est un diplôme universitaire de niveau Licence (L) préparé au sein de l'Université Paul Cézanne d'Aix-Marseille III.

Il est délivré aux étudiants qui ont acquis à l'ISEC une formation de trois ans, à la fois générale et spécialisée dans les matières comptables, économiques, juridiques et fiscales.

Dans le même temps, **les étudiants auront préparé et présenté les épreuves du DCG** (Diplôme de niveau Licence) correspondant à chaque année d'étude. Ces diplômes leurs permettront :

- Soit de s'insérer dans la vie active à l'issue d'un cycle d'études de trois ans (cabinet d'expertise comptable, service comptable et financier d'entreprise, concours administratif, enseignement...).
- Soit de poursuivre des études supérieures dans la voie de l'expertise comptable : Diplôme Supérieur Comptable d'Université (DSCU), diplôme préparant au Diplôme supérieur de comptabilité et de gestion (DSCG, Diplôme de niveau Master).
- Soit d'intégrer, au sein de l'Université une première année de Master (sélection sur dossier).

Les enseignements du DCU sont organisés de manière à ce que les étudiants **puissent valider** à la fin de chacune des années **du diplôme des unités d'enseignement (UE) du Diplôme de Comptabilité et de Gestion (DCG)**.

Au cours de leur préparation, les étudiants de première année reçoivent des **enseignements supplémentaires par rapport au programme officiel des unités d'enseignements du DCG** (droit fiscal, mathématiques appliquées à la gestion, mathématiques appliquées à la finance).

L'unité d'enseignement de mathématiques a été, en effet, supprimée du Diplôme national (DCG) et intégrée dans les unités d'enseignements concernées (finance et contrôle de gestion). **La direction pédagogique de l'ISEC a préféré maintenir ces enseignements spécifiques.**

Une introduction au droit fiscal est enseignée en première année. Ceci permet un apprentissage progressif sur 2 ans qui donne à l'étudiant du temps pour assimiler ces nouvelles connaissances.

Les étudiants ayant validé leur passage en deuxième année de DCU **bénéficient également d'enseignements spécifiques et approfondis** dans certaines matières (finance, comptabilité approfondie, contrôle de gestion, communication, anglais) au cours des deux années restantes.

Par ailleurs, contrairement à la filière du DCG organisée en unités d'enseignements préparé sur une année, **le DCU offre aux étudiants une progression pédagogique sur deux ans dans certains modules (management et contrôle de gestion).**

L'organisation des enseignements permet aux étudiants du DCU de valider les épreuves suivantes du DCG :

- en fin de première année :
 - UE 1 – Introduction au droit
 - UE 5 – Economie
 - UE 8 – Systèmes d'information de gestion
 - UE 9 – Introduction à la comptabilité

- en fin de deuxième année :
 - UE 2 – Droit des sociétés
 - UE 4 – Droit fiscal
 - UE 6 – Finance d'entreprise
 - UE 10 – Comptabilité approfondie
 - UE 12 – Anglais appliqué aux affaires

- en fin de troisième année :
 - UE 3 – Droit social
 - UE 7 – Management
 - UE 11 – Contrôle de gestion
 - UE 13 – Relations professionnelles

Sont admis à la préparation de ce diplôme les titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent, après examen de leur dossier et, le cas échéant, un entretien avec un jury d'admission.

Les dossiers sont disponibles au secrétariat de l'ISEC **du 9 mars au 30 juin 2009.**

Les salariés d'entreprise peuvent être pris en charge par leur entreprise dans le cadre de la formation continue. Les demandeurs d'emploi peuvent formuler une demande de prise en charge par le Fond social des Assedic.